



Estimation incontestable du prix d'un pavillon à vendre

Par **erick**, le **13/04/2009** à **18:17**

Bonjour,

Je voudrai savoir à qui m'adresser pour connaitre la valeur exacte et incontestable du prix de vente d'un pavillon dont nous avons hérité, voulant le garder et racheter la part de ma soeur qui en veut beaucoup trop, malgré l'évaluation faite par un notaire et deux agences immobilières.

Merci de me répondre.

Par **Upsilon**, le **14/04/2009** à **07:37**

Bonjour.

Malheureusement, c'est normalement le travail de l'agent immobilier et du notaire d'évaluer les biens. Si malgré 3 évaluations de professionnels votre soeur refuse de se rendre à l'évidence, le juge est la seule alternative possible...